

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	101 198,14 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	81 333,14 €

Soldes d'exécution

<b>Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :</b>	59 221,07 €
<b>Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :</b>	112 407,93 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
<b>En dépenses pour un montant de :</b>	59 517,00 €
<b>En recettes pour un montant de :</b>	10 452,00 €

Besoin net de la section d'investissement

<b>Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :</b>	91 042,07 €
---	-------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :</b>	91 042,07 €
--	-------------

Ligne 002

<b>Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :</b>	102 699,00 €
--	--------------